



1^{er} Octobre 2020

Plantes exotiques envahissantes Publication d'un manuel de gestion

Les plantes exotiques (ou néophytes) envahissantes sont des espèces végétales qui prolifèrent hors de leur lieu de répartition naturel et causent d'importants dommages. Le canton du Valais, par le Service des forêts, des cours d'eau et du paysage (SFCEP), a publié un manuel de gestion des plantes les plus problématiques sur le territoire valaisan. Il est destiné aussi bien aux professionnels de terrains qu'au grand public.

Les plantes exotiques envahissantes ont été introduites par les activités humaines hors de leur aire de répartition naturelle et s'y répandent de manière exponentielle, causant de multiples et importants dommages. Ces derniers concernent la biodiversité (espèces indigènes évincées), mais aussi la santé publique et vétérinaire (allergies, asthme, brûlures, toxicité pour le bétail, etc.), la sécurité (obstruction des cours d'eau, déstabilisation de leurs rives, etc.), ou encore l'économie publique ou privée (envahissement des cultures, augmentation des frais de production, baisse de production). L'adoption rapide de mesures de lutte adéquates permet de minimiser les ressources humaines et financières nécessaires pour contenir leur expansion ou les éradiquer.

Un manuel de gestion des néophytes envahissantes a été publié par le canton du Valais et sera envoyé à toutes les communes et à tous les triages forestiers du canton. Principalement destiné aux gestionnaires de terrain confrontés à la présence de plantes exotiques envahissantes, cet ouvrage, inspiré d'un document lucernois, est également accessible en ligne sur le site internet du SFCEP. Il se trouve ainsi à la disposition des particuliers confrontés à cette problématique et pour lesquels il pourrait s'avérer utile.

Le manuel se concentre sur les plantes exotiques envahissantes les plus problématiques dans le canton et donne des outils pour les reconnaître. Il indique les méthodes et périodes de lutte optimales en fonction de la biologie de chaque espèce (mode de dissémination, période de floraison, etc.) et fournit des recommandations concernant les précautions à prendre lors des interventions. Le suivi nécessaire des sites touchés par ces néophytes est détaillé afin de permettre une planification et une gestion optimales des mesures. Un calendrier annuel résume les périodes d'intervention clés pour chacune des espèces décrites.

Ce document de gestion des néophytes envahissantes, richement illustré, est disponible au format pdf. Il est accessible en ligne à l'adresse Internet suivante :

FR: <https://www.vs.ch/web/sfcep/prevention-et-lutte>

DE: <https://www.vs.ch/de/web/sfcep/prevention-et-lutte>

Personne de contact

Barbara Molnar, biologiste, Service des forêts, des cours d'eau et du paysage, Section nature et paysage, 027 606 32 21

